



**Bureau  
fédéral du Plan**  
Analyses et prévisions économiques



**Institut  
des Comptes  
nationaux**

**BUDGET ECONOMIQUE**

# Prévisions économiques 2013

Février 2013

Avenue des Arts 47-49  
1000 Bruxelles

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable: Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2013/ 7433/5

Beschikbaar in het Nederlands

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>1</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>3</b>
<b>1. L'environnement international</b> .....	<b>5</b>
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	8
1.4. Incertitudes	9
<b>2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses</b> .....	<b>10</b>
2.1. Croissance économique	10
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	10
2.3. Investissements des entreprises	12
2.4. Investissements en logements	13
2.5. Consommation et investissements publics	13
2.6. Variations de stocks	14
2.7. Exportations et importations	14
<b>3. Évolution des prix et salaires</b> .....	<b>16</b>
3.1. Évolution des prix intérieurs	16
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	18
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	18
3.3.1. Évolution du coût salarial	18
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	19
3.3.3. Évolution de la part salariale	20
<b>4. Marché du travail</b> .....	<b>21</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>26</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand .....	19
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages.....	20

## Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle du commerce mondial .....	5
Graphique 2	Economic sentiment indicator zone euro .....	6
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume .....	6
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume .....	7
Graphique 5	Différentiels de taux d'intérêt sur des obligations d'Etat par rapport à l'Allemagne.....	8
Graphique 6	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume.....	10
Graphique 7	Consommation privée en volume .....	11
Graphique 8	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne.....	11
Graphique 9	Investissements des entreprises en volume.....	12
Graphique 10	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand.....	12
Graphique 11	Investissements en logements en volume.....	13
Graphique 12	Exportations de biens et services en volume.....	14
Graphique 13	Évolution trimestrielle de l'inflation .....	16
Graphique 14	Décomposition de l'indice des prix à la consommation.....	17
Graphique 15	Évolution de la part salariale.....	20
Graphique 16	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand .....	21
Graphique 17	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi .....	23
Graphique 18	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active .....	24

## Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2011 ("Comptes détaillés et tableaux") mais aussi les agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2012 et l'estimation "flash" du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 7 février 2013.

Henri Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de  
l'Institut des Comptes nationaux

**Chiffres clés pour l'économie belge***Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,7	0,2	-0,7	0,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,7	0,8	0,6	0,9
Formation brute de capital fixe	-1,4	4,1	-0,2	-1,3
Dépenses nationales totales	1,7	1,8	-0,7	0,1
Exportations de biens et services	9,6	5,5	0,6	0,5
Importations de biens et services	8,9	5,6	0,0	0,4
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,7	0,0	0,5	0,1
Produit intérieur brut	2,4	1,8	-0,2	0,2
Indice national des prix à la consommation	2,2	3,5	2,8	1,0
Indice santé	1,7	3,1	2,6	1,1
Revenu disponible réel des particuliers	-1,2	-0,8	0,1	0,6
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	15,4	14,4	15,0	15,2
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	30,8	61,6	7,7	0,8
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,3	7,2	7,4	7,6
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	1,9	-1,4	-0,8	-0,6
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	132,7	139,2	128,6	134,5
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,8	1,4	0,6	0,4
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3,4	4,2	3,0	2,4

## Résumé

La crise de la dette dans la zone euro a perdu en intensité après l'été 2012. L'intention exprimée par la BCE de racheter (sous certaines conditions) des quantités illimitées d'obligations d'Etat de pays sollicitant une aide européenne a sensiblement apaisé les tensions sur les marchés financiers. Toutefois, le pessimisme persistant des producteurs et des consommateurs et la politique budgétaire restrictive ont entraîné une nouvelle contraction de l'économie de la zone euro au quatrième trimestre 2012. Sur l'ensemble de l'année, le PIB serait en léger recul (-0,4 %).

L'activité économique dans la zone euro semble à présent se stabiliser, comme en atteste l'évolution récente de plusieurs indicateurs de confiance. Elle devrait très progressivement se renforcer dans le courant de l'année 2013. Cette reprise résulte de l'accélération graduelle de la croissance de l'économie mondiale, tirée par les économies émergentes, et d'un rétablissement de la confiance suite à l'accalmie sur les marchés financiers. En dépit de ces signes positifs, l'économie de la zone euro devrait encore enregistrer en 2013 une croissance légèrement négative sur base annuelle (-0,1 %).

Le scénario international reste néanmoins extrêmement incertain. L'efficacité avec laquelle la crise de l'euro sera résolue sera déterminante pour le rétablissement de la confiance des investisseurs, des producteurs et des consommateurs. Un nouvel accès de nervosité sur les marchés financiers pourrait hypothéquer le scénario retenu. La croissance économique pourrait par contre être supérieure à la prévision en cas de rétablissement de la confiance plus rapide qu'attendu.

Un fléchissement conjoncturel de l'économie belge a été enregistré dès le second semestre 2011 et s'est poursuivi en 2012. L'activité économique s'est même contractée de 0,5 % au deuxième trimestre 2012. Grâce à la reprise, certes modérée, de la conjoncture internationale, la croissance de l'activité économique en Belgique devrait progressivement se renforcer (à 0,3 % au quatrième trimestre) sous l'impulsion des exportations. Par conséquent, l'activité économique devrait avoir accusé un recul de 0,2 % sur base annuelle en 2012 et progresser d'à peine 0,2 % en 2013. Au cours de ces deux années, en dépit de performances modestes, les exportations contribueraient positivement à la croissance économique. Par ailleurs, les importations progresseraient à peine compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure.

Les exportations belges se sont affaiblies dès le deuxième trimestre 2012 dans le sillage du ralentissement de la croissance des débouchés extérieurs. En 2013, la croissance des exportations se renforcerait graduellement sous l'effet d'une embellie conjoncturelle internationale, pour atteindre, en moyenne annuelle, une croissance faiblement positive, comparable à celle enregistrée en 2012. Cette année, les exportations nettes contribueraient positivement, de l'ordre de 0,1 point de pourcentage, à la croissance économique. Cette évolution, conjuguée à une baisse du prix du pétrole, implique une réduction du déficit de la balance extérieure courante.

En dépit de la faiblesse de la conjoncture et des mesures budgétaires, le pouvoir d'achat des ménages devrait s'améliorer en 2012 et 2013, notamment du fait d'une indexation des salaires et des allocations sociales qui dépasserait l'inflation. Depuis la mi-2011, les craintes d'une augmentation du chômage pèsent lourdement sur la confiance des consommateurs. Par conséquent, la consommation privée a

baissé en 2012 pour la première fois en vingt ans (-0,7 %) et le taux d'épargne des ménages s'est établi à 15 %. En outre, les investissements résidentiels ont sensiblement reculé (-3 %) pour la deuxième année consécutive. En 2013, le chômage devrait continuer à miner la confiance des consommateurs et la propension des ménages à épargner devrait encore se renforcer. En conséquence, la consommation privée n'augmenterait que légèrement (0,3 %) et les investissements résidentiels enregistreraient à nouveau une croissance annuelle négative (-1,6 %).

Les investissements des entreprises souffrent depuis la mi-2011 de perspectives de débouchés décevantes. La confiance des entrepreneurs s'est fortement dégradée dans le courant 2011 et est restée faible l'an dernier. Les problèmes de rentabilité et le recul du taux d'utilisation des capacités de production industrielle dénotent un climat peu propice à l'investissement. Si les investissements des entreprises ont encore progressé de 0,6 % en 2012, ils devraient fléchir de 0,4 % cette année.

Tenant compte de l'ensemble des décisions connues, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,9 % en 2013. La croissance des investissements publics reflète largement les travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après avoir progressé de 7,9 % au total au cours de la période 2011-2012, les investissements publics diminueraient de 7,4 % cette année.

En 2012, le ralentissement conjoncturel a entraîné en cours d'année un recul de l'emploi intérieur (qui a toutefois dépassé de 7 700 unités le niveau de 2011 en moyenne annuelle). La dégradation de la situation sur le marché du travail a entraîné une hausse du chômage de 8 500 personnes.

En 2013, l'emploi devrait se stabiliser en moyenne annuelle. En raison de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs (en ce compris les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi) augmenterait de plus de 25 000 unités. Par conséquent, le taux de chômage harmonisé d'Eurostat (calculé à partir des enquêtes sur les forces du travail) s'établirait à 7,6 % cette année, contre 7,2 % en 2011.

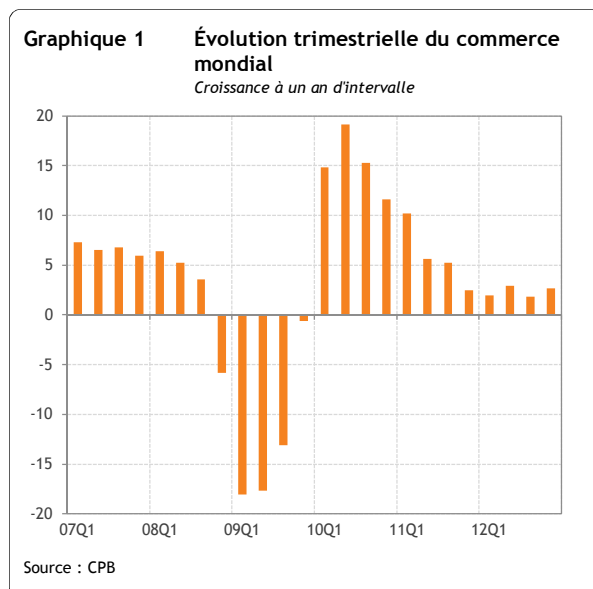
L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, fléchirait de 2,8 % en 2012 à 1 % en 2013. Ce ralentissement s'explique en grande partie par une baisse des prix de l'énergie, suite notamment au recul des prix du pétrole exprimés en euros et à la diminution des prix du gaz et de l'électricité consentie en début d'année par plusieurs fournisseurs. En outre, l'impact des soldes sur les prix à la consommation est dorénavant pris en compte dans l'indice. Le recul de la croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, serait un peu moins marqué, de 2,6 % en 2012 à 1,1 % en 2013. Par conséquent, l'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (122,01) ne serait pas dépassé cette année.



# 1. L'environnement international

## 1.1. Évolution de l'économie mondiale<sup>1</sup>

Le ralentissement de l'économie mondiale enregistré en 2011 s'est poursuivi en 2012 (voir graphique 1) principalement sous l'effet de la crise de la dette européenne. Les craintes d'un éclatement de la zone



euro et, partant, la nervosité des marchés financiers ont fortement miné la confiance des consommateurs et des producteurs. Ces facteurs, conjugués à des politiques budgétaires restrictives, ont débouché sur une récession en Europe et sur un ralentissement de la croissance des économies émergentes.

L'intention exprimée par la BCE de racheter (sous certaines conditions) des quantités illimitées d'obligations d'Etat de pays sollicitant une aide européenne a sensiblement apaisé les tensions sur les marchés financiers au cours du deuxième semestre 2012 et a permis de stabiliser la confiance. De son côté, la Chine a considérablement assoupli

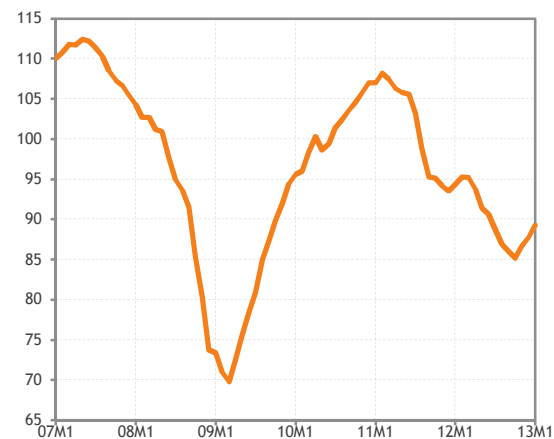
sa politique monétaire et budgétaire. Tous ces éléments devraient contribuer à stimuler progressivement la croissance de l'économie mondiale dans le courant de l'année 2013. Une reprise forte et rapide semble toutefois peu probable étant donné que, dans les économies développées, le secteur privé et les administrations publiques poursuivront leur effort de désendettement.

Au cours du premier semestre 2012, la croissance trimestrielle du PIB américain s'est établie à 0,4 % en moyenne. L'évolution trimestrielle contrastée (0,8 % et 0 %) enregistrée au second semestre s'explique par les fluctuations de la consommation publique (principalement les dépenses militaires) et de la formation des stocks. Les investissements et la consommation privée ont en effet progressé au cours du quatrième trimestre. Cette année, la croissance américaine profiterait de l'embellie sur le marché immobilier et des créations d'emploi, ainsi que des exportations qui repartent à la hausse sous l'impulsion de la reprise du commerce mondial. Toutefois, les économies importantes que les autorités doivent réaliser pèseront sur l'activité économique si bien que la croissance du PIB américain ne dépasserait pas, sur base annuelle, 1,9 % en 2013 (contre 2,2 % en 2012).

Le dernier trimestre au cours duquel la zone euro a enregistré une croissance positive était le troisième trimestre de 2011. Aux deuxième et troisième trimestres 2012, le repli s'est limité à respectivement -0,2 % et -0,1 %. Toutefois, le pessimisme persistant des producteurs et des consommateurs et la politique budgétaire restrictive auraient entraîné une nouvelle contraction de l'économie de la zone euro au quatrième trimestre 2012. Sur base annuelle, le PIB serait en recul (-0,4 %). L'activité économique dans la

<sup>1</sup> Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2013 mentionnés dans ce chapitre proviennent du Consensus Economics (publié en janvier 2013).

**Graphique 2 Economic sentiment indicator zone euro**  
Indice corrigé des variations saisonnières



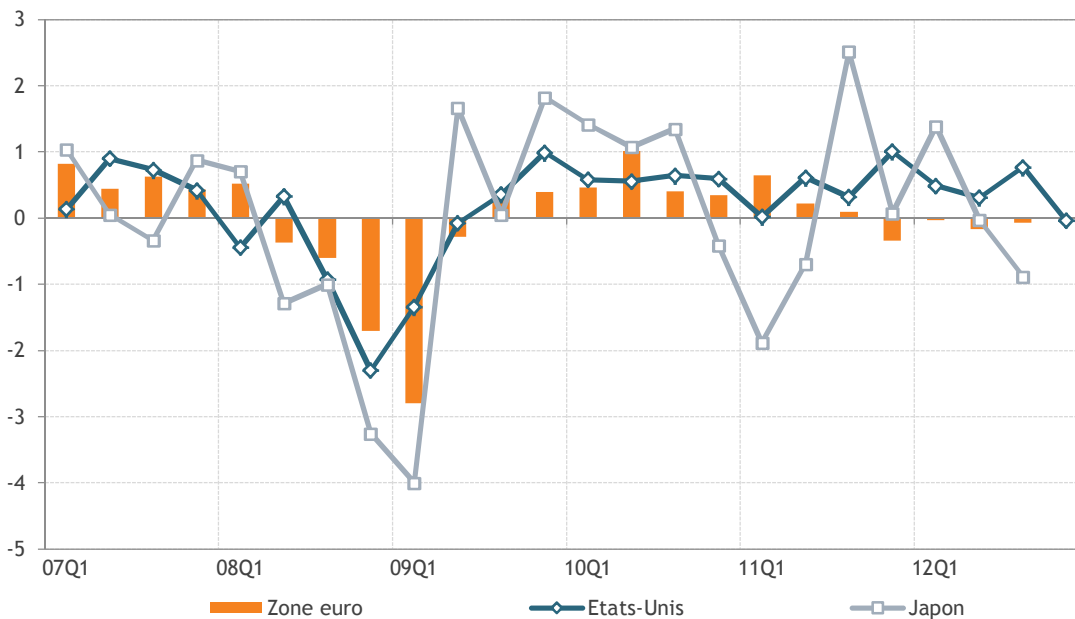
Source : Commission Européenne

zone euro semble à présent se stabiliser, comme en atteste l'évolution récente de plusieurs indicateurs de confiance (comme le "economic sentiment indicator", voir graphique 2). Elle devrait très progressivement se renforcer dans le courant de l'année 2013. Cette reprise résulte de l'accélération graduelle de la croissance de l'économie mondiale, tirée par les économies émergentes, et d'une poursuite du rétablissement de la confiance consécutive à l'amélioration de la situation sur les marchés financiers. La croissance du PIB de la zone euro redeviendrait positive à partir du deuxième trimestre 2013 mais demeurerait toutefois tenue compte tenu de la poursuite des efforts de consolidation budgétaire, des conditions strictes d'oc-

troi de crédits et des difficultés sur le marché du travail. Sur base annuelle, l'économie de la zone euro se contracterait encore légèrement en 2013 (-0,1 %) en raison d'un effet d'acquis de croissance défavorable.

**Graphique 3 Évolution trimestrielle du PIB en volume**

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : Sources nationales, Eurostat

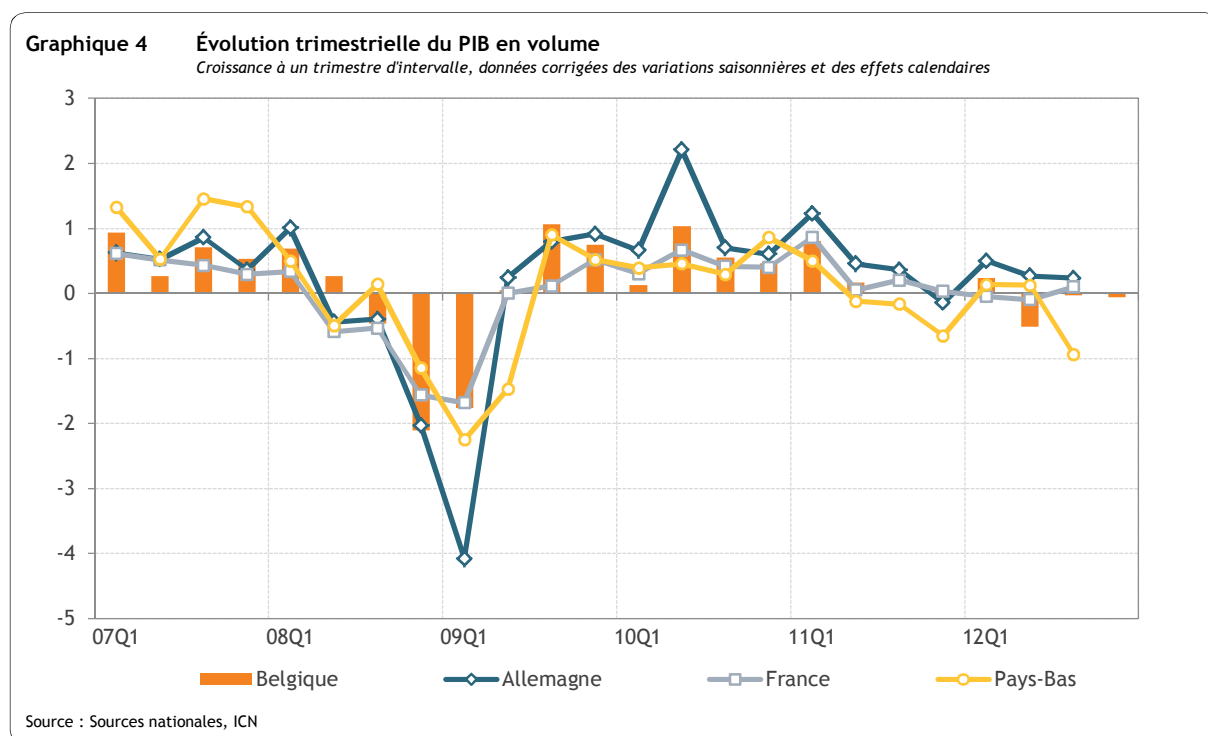
En 2012, l'économie japonaise a enregistré une forte croissance au premier trimestre, stimulée par les reconstructions qui font suite au tremblement de terre. Elle a stagné au second trimestre avant de se contracter fortement au troisième trimestre. Cette dernière évolution est principalement due, d'une part, au net recul des exportations suite à une baisse de la demande en Europe et en Chine, et d'autre part, à une diminution de la consommation privée consécutive à l'arrivée à échéance des mesures en faveur de l'achat de voitures respectueuses de l'environnement. En 2013, l'économie japonaise devrait

progressivement renouer avec une croissance positive sous l'impulsion d'un commerce mondial plus dynamique et d'un important paquet de mesures de relance. Toutefois, sur base annuelle, la croissance du PIB ne dépasserait pas 0,7 %, contre 2 % en 2012.

Pour ce qui est de l'économie chinoise, sa croissance s'est affermie au quatrième trimestre 2012, après avoir ralenti durant sept trimestres consécutifs en raison de la politique monétaire restrictive menée par les autorités du pays et des effets négatifs de la crise de la dette européenne. Cette accélération devrait se confirmer dans le courant de cette année vu l'orientation plus expansionniste de la politique budgétaire chinoise et la croissance des crédits. En 2013, la croissance du PIB chinois s'établirait à 8,5 % sur base annuelle, contre 7,8 % en 2012.

## 1.2. Conjuncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

L'économie belge a stagné au troisième trimestre 2012, alors que les économies française et allemande enregistraient encore une légère croissance et que l'activité économique aux Pays-Bas reculait sensiblement (-0,9 %). A un an d'intervalle aussi, la croissance aux Pays-Bas s'est avérée décevante (-1,3 %), subissant les effets de la politique budgétaire très restrictive du gouvernement et de la crise du marché du logement. C'est l'économie allemande qui a le mieux résisté au ralentissement de la croissance de l'économie mondiale (croissance à un an d'intervalle de 0,9 %) grâce au soutien de sa consommation privée. A titre de comparaison, la consommation privée a baissé en Belgique (-0,3 %) et a stagné en France (0 %). Au quatrième trimestre 2012, l'activité économique a diminué de 0,1 % en Belgique et, à l'heure de finaliser les présentes prévisions, un recul de l'activité était aussi attendu chez nos principaux partenaires commerciaux.



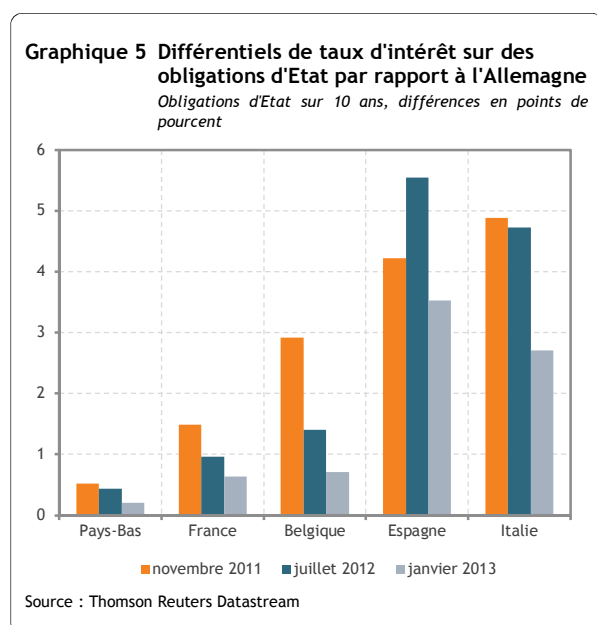
En ce qui concerne l'économie allemande, sa croissance s'est ralentie, mais est restée positive au cours des trois premiers trimestres 2012. La perte de vitesse de l'économie mondiale a surtout pesé sur la

demande extérieure de biens d'investissement, dans lesquels l'Allemagne est spécialisée. La croissance de la demande intérieure a certes été freinée par la crise de la dette (qui a affecté la confiance des consommateurs et des entreprises), mais a résisté grâce aux taux d'intérêt extrêmement bas et à la faiblesse du taux de chômage. La forte dynamique des investissements dans la construction a aussi soutenu la demande intérieure. L'activité économique en Allemagne devrait s'intensifier dans le courant de l'année 2013 sous l'impulsion de la reprise de la demande extérieure. En 2013, la croissance du PIB (0,7 %) avoisinerait ainsi, sur base annuelle, celle enregistrée l'an dernier (0,8 %).

S'agissant de l'économie française, son activité stagne depuis la fin 2011. L'augmentation du taux de chômage a freiné la consommation privée et les investissements dans la construction sont restés particulièrement bas. En outre, la faible rentabilité et le durcissement des conditions d'octroi de crédit n'ont pas favorisé les investissements des entreprises. En dépit de la politique budgétaire restrictive, la croissance de l'économie française devrait se renforcer dans le courant de cette année sans toutefois dépasser, sur base annuelle, 0,1 % (tout comme en 2012).

Après avoir enregistré un net repli au second semestre 2011 et une croissance légèrement positive au premier semestre 2012, l'économie néerlandaise s'est fortement contractée au troisième trimestre. Les exportations ont pâti du ralentissement du commerce mondial, la consommation publique a été érodée par les importantes économies à réaliser et la baisse de pouvoir d'achat (suite, notamment, au relèvement de la fiscalité) a débouché sur une diminution de la consommation privée. De plus, la baisse des prix sur le marché du logement a entraîné des effets de richesse négatifs et un repli des investissements. Même si la demande extérieure se redresse dans le courant de cette année, la demande intérieure devrait demeurer faible compte tenu des facteurs cités ci-avant. En 2013, la croissance du PIB néerlandais s'établirait, sur base annuelle, à -0,2 %, contre -0,9 % en 2012.

### 1.3. Taux d'intérêt et taux de change<sup>2</sup>



En 2012, la Banque centrale européenne a abaissé son taux de refinancement de 25 points de base à 0,75 %. Compte tenu des perspectives de croissance défavorables, une nouvelle baisse de taux pourrait intervenir, même s'il est peu probable qu'elle stimule vigoureusement l'activité économique. L'annonce par la BCE de son intention de racheter, sous certaines conditions, des obligations d'Etat de certains pays de la zone euro en difficulté a entraîné une nette baisse des taux à long terme dans ces pays ainsi qu'une baisse sensible du taux moyen de long terme de la zone euro. En décembre dernier, les taux longs de la Belgique ont atteint un niveau plancher record (2,1 %), mais sont entretemps repartis légèrement à la hausse, à

<sup>2</sup> Ces hypothèses techniques sont fondées sur les cotations sur les marchés à terme de fin janvier 2013.

l'instar des taux allemands. Les craintes d'un éclatement de la zone euro s'étant apaisées au cours des derniers mois, l'intérêt pour les obligations d'Etat américaines comme valeur refuge a décru, entraînant une légère hausse des taux longs américains.

Le risque d'implosion de la zone euro a provoqué, au premier semestre 2012, une forte dépréciation de l'euro par rapport à la plupart des monnaies. Néanmoins, lorsqu'il est apparu que la BCE mettrait tout en œuvre pour défendre la monnaie européenne, l'euro a commencé à se redresser. Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change pondéré de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) a néanmoins baissé de 1,5 % l'an dernier sur base annuelle, mais il devrait s'apprécier de 0,6 % en 2013.

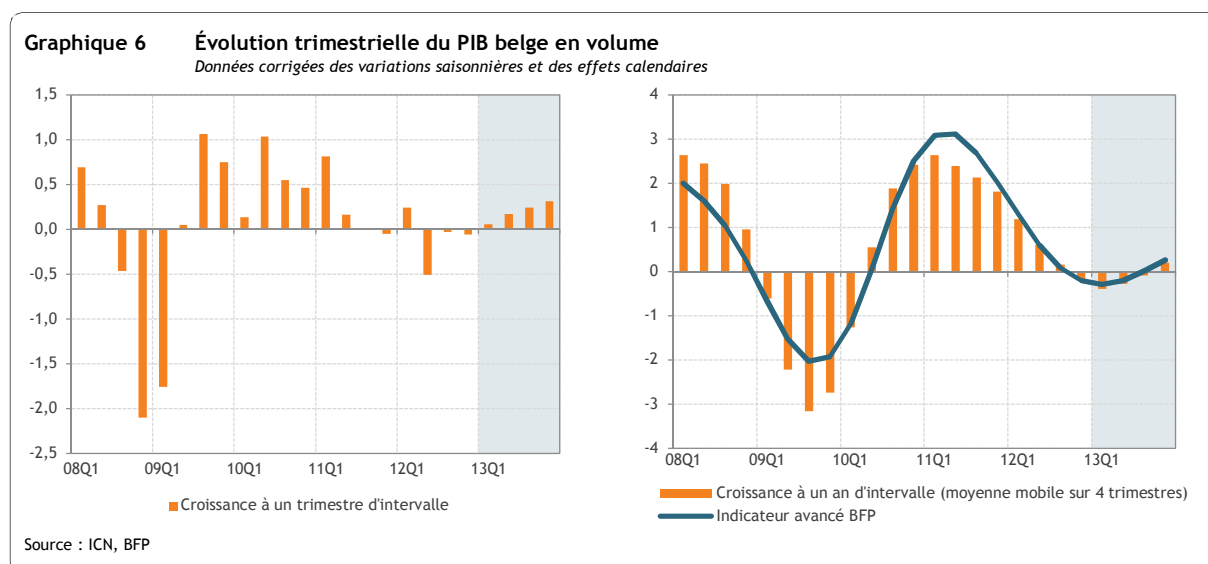
#### **1.4. Incertitudes**

Le scénario international reste extrêmement incertain. Le principal risque à la baisse est un nouvel accès de nervosité des marchés financiers, lequel plomberait à nouveau la confiance des investisseurs, des producteurs et des consommateurs. Une autre incertitude réside dans l'impact précis qu'auraient les économies à réaliser sur la croissance économique, en d'autres termes, dans la taille des multiplicateurs budgétaires. Aux Etats-Unis, les négociations portant sur le relèvement du plafond de la dette pourraient déboucher sur un programme d'économies plus important que prévu. Enfin, le prix du pétrole pourrait à nouveau augmenter en cas de tensions géopolitiques au Moyen-Orient. A l'inverse, un rétablissement plus rapide que prévu de la confiance pourrait intensifier la reprise de la croissance du PIB mondial.

## 2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

### 2.1. Croissance économique

Un fléchissement conjoncturel de l'économie belge a été observé dès le second semestre 2011 et s'est poursuivi en 2012. L'activité économique s'est même contractée de 0,5 % au deuxième trimestre 2012. Grâce à la reprise, certes modérée, de la conjoncture internationale, la croissance de l'activité économique en Belgique devrait progressivement se renforcer (à 0,3 % au quatrième trimestre) sous l'impulsion des exportations. Par conséquent, l'activité économique devrait avoir accusé un recul de 0,2 % sur base annuelle en 2012 et progresser d'à peine 0,2 % en 2013. Au cours de ces deux années, en dépit de performances modestes, les exportations contribueraient positivement à la croissance économique. Par ailleurs, les importations progresseraient à peine compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure.

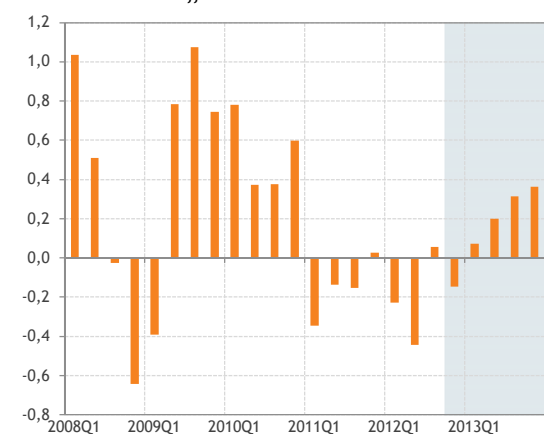


### 2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

En 2011, le revenu disponible réel des ménages a baissé pour la deuxième année consécutive (-0,8 %). L'indexation des salaires et des allocations sociales est restée à la traîne par rapport à l'inflation<sup>3</sup>. En outre, les revenus réels des indépendants et les revenus de la propriété ont enregistré une baisse importante. La consommation privée s'est toutefois maintenue (hausse de 0,2 %), ce qui a impliqué une nouvelle baisse du taux d'épargne à seulement 14,4 %. La légère progression des dépenses de consommation sur base annuelle est entièrement attribuable à un effet d'acquis de croissance positif, les dépenses de consommation finale ayant baissé sur base trimestrielle au cours de l'année 2011 (voir graphique 7). La confiance des consommateurs a également été entamée, principalement par la crainte grandissante d'une hausse du chômage.

<sup>3</sup> Voir tableau B.4 en annexe.

**Graphique 7** Consommation privée en volume  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

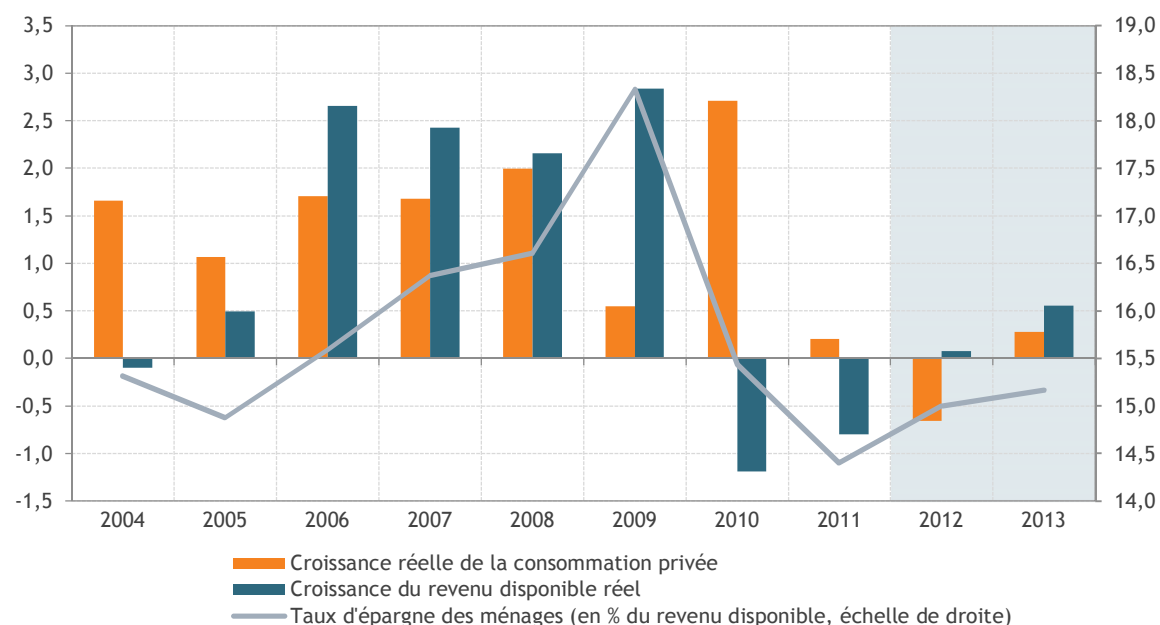


Source : ICN, BFP

En dépit de la faiblesse de la conjoncture et des mesures budgétaires, le revenu disponible des ménages augmenterait en 2012 tout comme en 2013, de respectivement 0,1 % et 0,6 %. Au cours de ces deux années, l'inflation en baisse serait inférieure à l'indexation des salaires et des allocations sociales, celle-ci étant encore partiellement influencée par l'inflation plus élevée enregistrée l'année précédente. S'agissant plus particulièrement de 2013, la présente projection tient également compte de l'adaptation au bien-être des pensions ainsi que des allocations de maladie et de chômage. Les taux d'intérêt bas et la croissance économique molle pèsent par contre sur les revenus de la propriété.

La confiance des consommateurs étant fortement dégradée, la consommation des ménages a baissé (-0,7 %) en 2012 pour la première fois en vingt ans et le taux d'épargne des particuliers est remonté à 15 %. La situation sur le marché du travail restant préoccupante, les ménages devraient encore accroître leur épargne (15,2 %) en 2013. Par conséquent, la croissance des dépenses de consommation ne dépasserait pas 0,3 %.

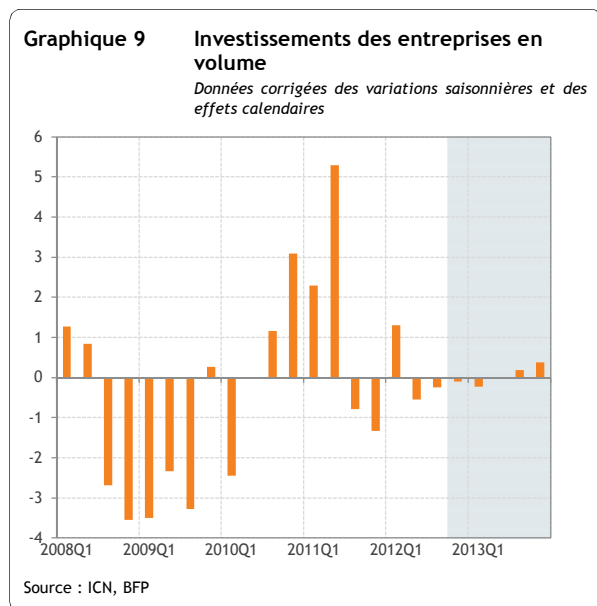
**Graphique 8** Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



Source : ICN, BFP

### 2.3. Investissements des entreprises

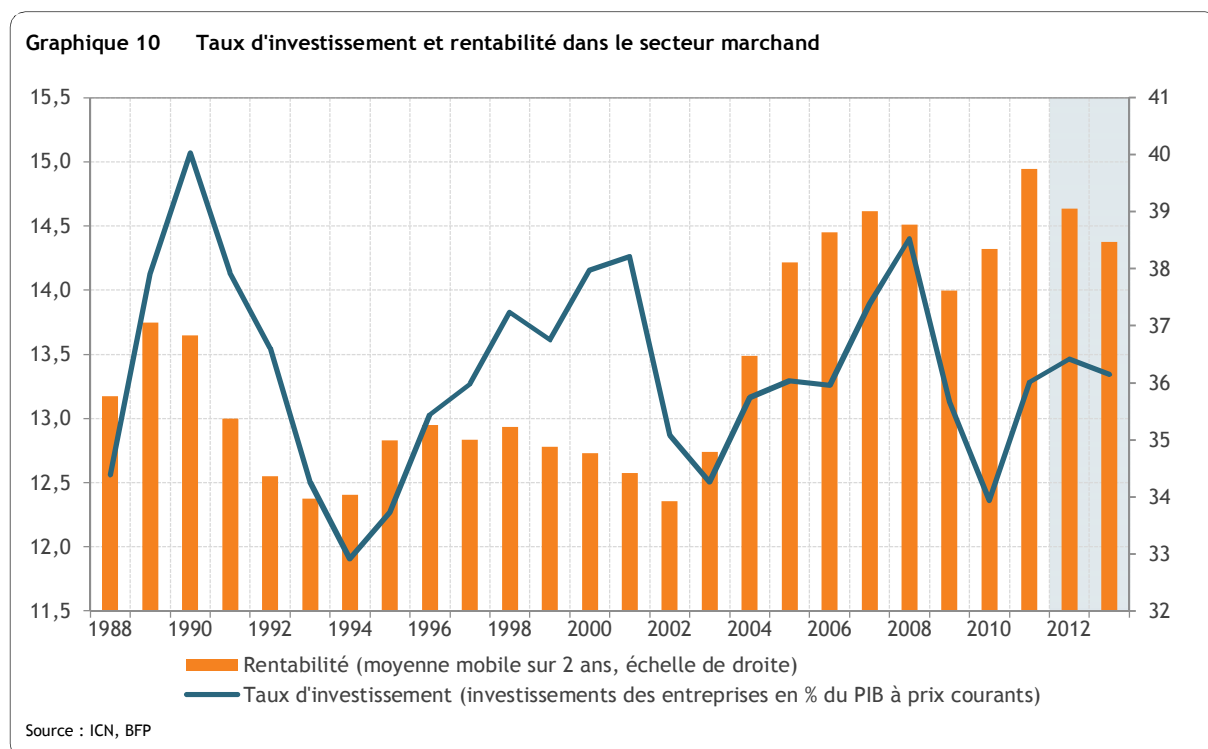
Les investissements des entreprises ont enregistré une croissance dynamique de la mi-2010 à la mi-2011. Le redressement économique a eu un effet positif sur la rentabilité des entreprises et le taux



d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a dépassé sa moyenne de long terme au cours de cette période<sup>4</sup>. Par contre, les investissements ont chuté au second semestre de 2011, les perspectives de débouchés décevantes ayant miné la confiance des entrepreneurs. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année 2011, les investissements des entreprises ont enregistré une croissance réelle très soutenue (8,4 %).

La confiance des chefs d'entreprise a continué à s'effriter dans le courant 2012. De plus, une rentabilité en forte baisse et le recul du taux d'utilisation des capacités de production industrielle ont été peu propices à l'investissement. Toutefois, les

investissements des entreprises se sont brièvement redressés au premier trimestre 2012 si bien qu'ils ont enregistré une croissance annuelle légèrement positive (0,6 %).



Dans l'hypothèse d'une reprise économique modérée, les investissements des entreprises ne repartiraient à la hausse qu'à partir de la mi-2013, ce qui impliquerait une croissance annuelle négative de

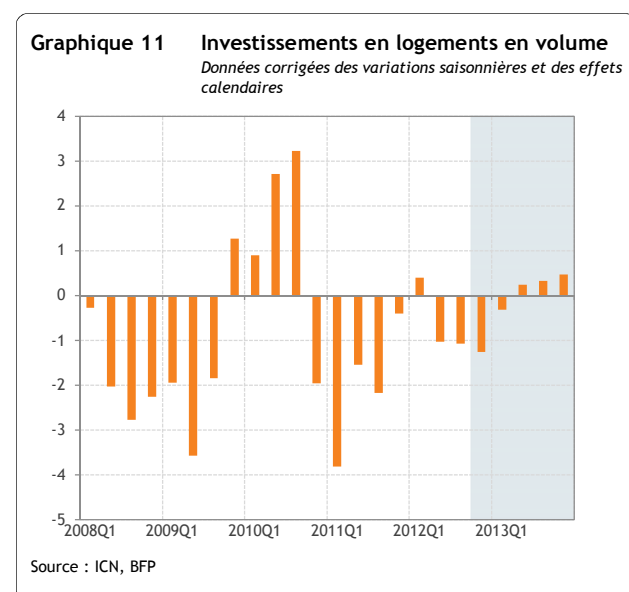
<sup>4</sup> Durant cette période, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle atteignait en moyenne 80,2 % alors que la moyenne de long terme est de 79 %.



-0,4 %. L'évolution récente du taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie<sup>5</sup> et de l'indicateur de conjoncture de la BNB laisse également supposer qu'il faudra du temps pour que la croissance des investissements s'intensifie. Les indicateurs de conjoncture actuels semblent indiquer de faibles perspectives de débouchés, des capacités de production en surplus, et partant, des besoins limités en investissements d'expansion. La part des investissements des entreprises dans le PIB (à prix courants) passerait dès lors de 13,5 % en 2012 à 13,3 % en 2013.

## 2.4. Investissements en logements

Au cours des cinq dernières années, la construction résidentielle n'a enregistré une croissance positive qu'en 2010. Les ménages ont réduit leurs investissements en 2011 et 2012, de respectivement 5,3 % et



3 % dès lors que la baisse de la TVA (pour les projets introduits avant avril 2010) était arrivée à échéance et que les incertitudes économiques plombaient la confiance des ménages.

Ce n'est qu'à partir du deuxième trimestre de cette année que les investissements résidentiels devraient lentement repartir à la hausse, soutenus par des conditions de financement favorables (taux d'intérêt bas) et par l'augmentation modérée du revenu disponible des ménages. Ce mouvement de reprise transparaît également dans la légère progression du nombre de projets introduits auprès des architectes depuis le début de 2012. Ces évolutions se répercutent

dans l'activité du secteur de la construction avec un intervalle de 3 à 4 trimestres. La croissance annuelle de la construction résidentielle demeurerait toutefois négative (-1,6 %) en 2013 compte tenu d'un effet de report défavorable. Par conséquent, les investissements réels des ménages reviendraient à un niveau de 17 % inférieur à celui de 2007.

## 2.5. Consommation et investissements publics

Si l'on tient compte de l'ensemble des décisions connues, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,9 % en 2013. Le rythme de croissance légèrement supérieur par rapport à 2012 s'explique par les achats nets de biens et services (qui ne baissent plus). La croissance en volume de la masse salariale des administrations publiques<sup>6</sup> reste inchangée, tandis que celle des prestations sociales en nature<sup>7</sup> fléchit.

<sup>5</sup> Au quatrième trimestre 2012, le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie est retombé à 76 %.

<sup>6</sup> Le terme masse salariale doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire incluant les cotisations sociales imputées, comme les pensions des fonctionnaires).

<sup>7</sup> Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses de soins de santé.

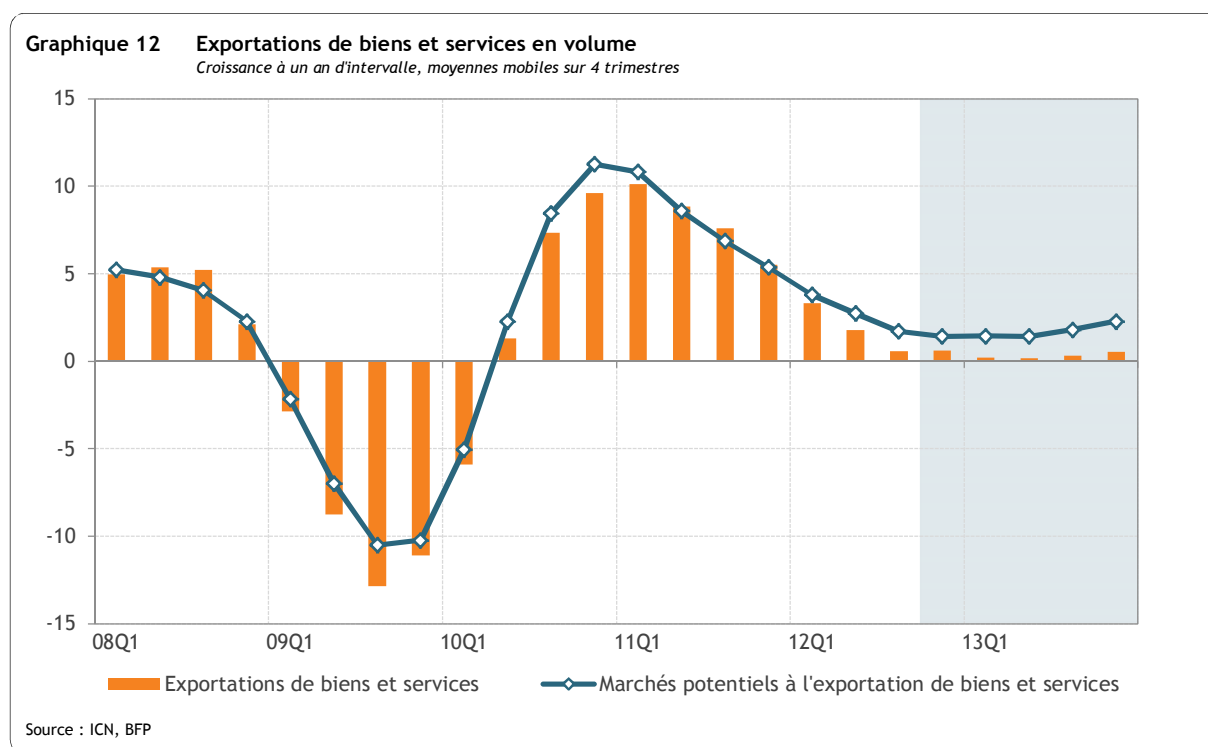
La croissance des investissements publics reflète largement les travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après avoir progressé de 7,9 % au total au cours de la période 2011-2012, les investissements publics diminueraient de 7,4 % cette année.

## 2.6. Variations de stocks

Les entreprises ont accéléré leur formation de stocks en 2011 pour la deuxième année consécutive. Par conséquent, celle-ci a contribué positivement à la croissance du PIB, de l'ordre de 0,6 point de pourcentage. Vu la dégradation des perspectives en matière de débouchés, les variations de stocks ont contribué négativement à la croissance du PIB en 2012, à concurrence de 0,4 point de pourcentage. Pour 2013, ces prévisions tablent sur une contribution nulle.

## 2.7. Exportations et importations

A l'instar du commerce mondial, la croissance des marchés extérieurs pertinents pour la Belgique a fléchi en 2011 (pour atteindre 5,4 % contre 11,3 % en 2010). Ce repli s'est poursuivi en 2012 (1,4 %). A partir du premier trimestre de cette année, la croissance devrait progressivement s'accélérer, tout en restant limitée à 2,3 % sur base annuelle.



Les exportations belges ont marqué le pas à partir du deuxième trimestre 2012 sous l'effet du ralentissement de l'économie mondiale et de la récession dans la zone euro. A partir du premier trimestre 2013, la croissance des exportations devrait se redresser ; ce mouvement serait toutefois tempéré par la lenteur de la reprise économique chez nos principaux partenaires commerciaux ainsi que par l'appréciation de l'euro qui pèse sur la compétitivité des exportateurs belges. En 2013, la croissance des exportations ne dépasserait pas 0,5 % sur base annuelle en raison d'un effet de report défavorable et demeu-

rerait ainsi proche du rythme enregistré en 2012. Au cours de ces deux années, les exportations nettes contribuent positivement à la croissance économique et ce en dépit de la croissance limitée des exportations. En effet, dans le même temps, les besoins en importations progressent à peine compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure.

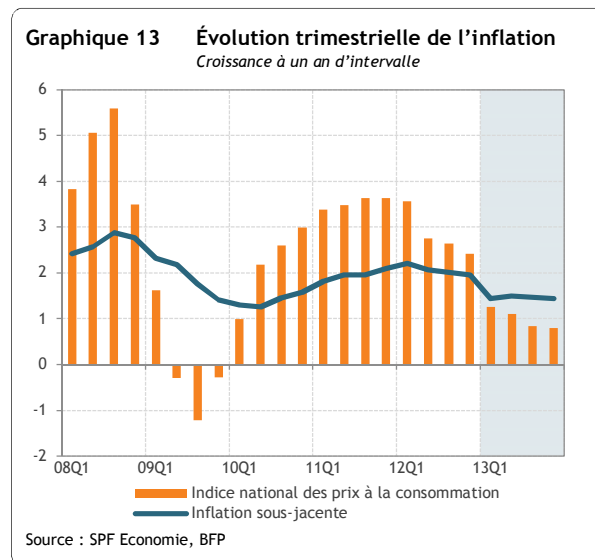
Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euros, ne devraient augmenter que très légèrement cette année (0,3 %), principalement sous l'effet de l'appréciation du taux de change effectif de l'euro. De même, les prix belges à l'importation progresseraient à peine (0,4 %), en raison de la baisse du prix du pétrole (-5,5 % exprimé en euros). Etant donné que les produits pétroliers occupent une part moins importante dans les exportations que dans les importations belges, les prix à l'exportation sont moins sensibles aux fluctuations du cours du pétrole que les prix à l'importation. Le ralentissement de l'augmentation des prix à l'exportation est dès lors moins marqué que celui des prix à l'importation, ce qui entraîne des gains de termes de l'échange en 2013, après trois années de pertes.

Pour la troisième année consécutive, la balance extérieure courante enregistrerait un déficit, qui se limiterait toutefois à 0,6 % du PIB, sous l'effet de la baisse du prix du pétrole (exprimé en euros) et de la contribution positive des exportations nettes à la croissance économique.

### 3. Évolution des prix et salaires

#### 3.1. Évolution des prix intérieurs

L'inflation belge<sup>8</sup>, mesurée sur base annuelle, a atteint 2,8 % en 2012, contre 3,5 % en 2011. Ce ralentissement s'explique principalement par une progression plus modérée du prix du pétrole : le cours du



Brent exprimé en euros n'a augmenté que de 9 % en 2012, contre 33 % en 2011. Le prix du baril de Brent oscillant autour des 110 dollars depuis 2011, la hausse du prix du pétrole exprimé en euros observée en 2012 est uniquement attribuable à la dépréciation de l'euro (de 1,39 dollar par euro en 2011 à 1,29 dollar en 2012).

De la mi-2010 au début 2012, l'inflation sous-jacente<sup>9</sup> a grimpé de 1,3 % à 2,2 %. En effet, la hausse des prix du pétrole s'est répercutée (avec retard) sur les prix des autres biens et services et la croissance des coûts salariaux s'est accélérée. Dans le courant de l'année 2012, l'inflation

sous-jacente s'est progressivement ralentie étant donné que le prix du pétrole s'est stabilisé et que la croissance des coûts salariaux unitaires a été freinée par une indexation salariale plus modérée. En 2013, l'inflation sous-jacente devrait continuer à se tasser.

En 2013, les produits énergétiques constituent le principal facteur de ralentissement de l'inflation (laquelle atteindrait 1 % contre 2,8 % en 2012). Ils contribueraient en effet négativement à l'inflation cette année (-0,5 point de pourcentage), alors qu'en 2012, ils y ont contribué positivement à concurrence de 0,8 point de pourcentage. Cette évolution s'explique principalement par une baisse des prix du pétrole: en 2013, le prix du baril de Brent exprimé en euros devrait être 5 % inférieur à son niveau de 2012. En outre, les prix du gaz naturel et de l'électricité sont influencés par d'autres évolutions, indépendantes des fluctuations des prix des matières premières. Ainsi, un gel à la hausse des prix du gaz naturel et de l'électricité a été instauré au cours des trois derniers trimestres de 2012<sup>10</sup>. De plus, les formules tarifaires des fournisseurs d'énergie doivent dorénavant répondre à une liste de critères<sup>11</sup>. Alors que l'on tablait, d'après les évolutions sur les marchés des matières premières, sur une hausse du prix du gaz naturel et de l'électricité en janvier 2013 (à l'échéance du gel des prix), ces prix ont en moyenne baissé. Les nou-

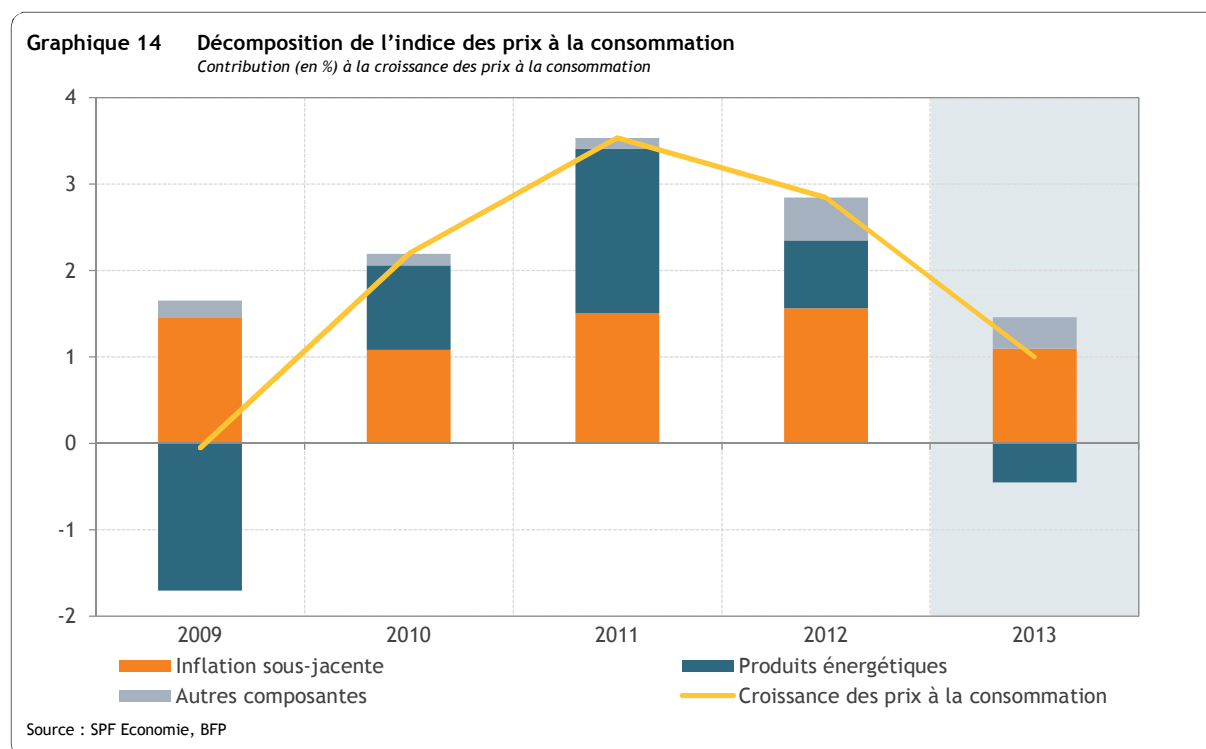
<sup>8</sup> L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

<sup>9</sup> L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande, des fruits et légumes frais.

<sup>10</sup> Concrètement, ces tarifs ne pouvaient pas dépasser leur niveau de mars 2012. Voir la Loi portant des dispositions diverses (I), M.B. du 30 mars 2012, pp. 20537-20557.

<sup>11</sup> La liste exhaustive des critères admis pour l'indexation des prix du gaz et de l'électricité par les fournisseurs a été définie dans les AR du 21 décembre 2012, publiés au Moniteur belge du 15 janvier 2013, p. 1376-1377.

velles formules tarifaires de certains fournisseurs impliquent d'ailleurs une forte baisse de prix par rapport à décembre 2012.



Cette année, l'inflation est également influencée par un certain nombre de changements méthodologiques dans le calcul de l'INPC. Premièrement, les ristournes octroyées lors des périodes de soldes de janvier et juillet sont prises en compte depuis janvier 2013<sup>12</sup>. Cette modification a induit une baisse de 0,25 point de pourcentage de la contribution de l'inflation sous-jacente à l'inflation totale. Deuxièmement, depuis janvier 2013, le prix du mazout de chauffage est pris en compte sur base d'une moyenne pondérée sur douze mois et non plus sur base du prix applicable durant le mois en cours. Cette moyenne tient compte des volumes d'achat enregistrés au cours des différents mois. Par conséquent, l'inflation belge devrait être moins sensible aux fluctuations mensuelles du prix du pétrole. Cette modification a toutefois eu un léger effet à la hausse (de 0,05 point de pourcentage) sur l'inflation en janvier 2013<sup>13</sup> étant donné que le prix du mazout de chauffage a évolué à la baisse au cours de l'année 2012. Actuellement, la possibilité d'étendre l'utilisation de moyennes (pondérées) sur douze mois aux prix à la consommation du gaz naturel et de l'électricité est à l'étude. A l'heure de clôturer ces prévisions, aucune décision n'a cependant été prise à ce sujet.

Enfin, le ralentissement de l'inflation en 2013 est également favorisé par la disparition de l'effet à la hausse de certains facteurs sur l'inflation en 2012. Ainsi, l'assujettissement des notaires à la TVA et le relèvement du taux de TVA sur la télévision numérique ont entraîné une hausse de 0,15 point de

<sup>12</sup> A noter que l'indice des prix à la consommation harmonisé, calculé conformément à la méthodologie européenne, tient compte des périodes de soldes depuis 2000. Dans l'indice harmonisé, les ristournes sont intégralement prises en compte en janvier et juillet, tandis qu'elles sont réparties sur l'ensemble de l'année dans l'INPC. Ainsi, dans l'INPC, l'impact des soldes d'hiver est réparti de manière proportionnelle entre janvier et juin et celui des soldes d'été l'est entre juillet et décembre.

<sup>13</sup> De manière générale, ce nouveau mode de calcul donne lieu à une inflation légèrement plus élevée en période de baisse des prix du pétrole et à une inflation légèrement plus faible en période de hausse des prix du pétrole.

pourcentage de l'inflation en 2012. L'effet de ces mesures en matière de TVA apparaît, au graphique 14, dans la contribution des "autres composantes". En outre, en janvier 2012, le tarif des appels téléphoniques à partir d'un poste fixe a été fortement majoré. Cette augmentation a alimenté l'inflation sous-jacente à hauteur de 0,1 point de pourcentage en 2012.

L'indice santé n'est pas influencé par l'évolution des prix des carburants, des boissons alcoolisées et du tabac. Alors que l'inflation fléchirait cette année de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2012, la croissance de l'indice santé se tasserait moins fortement, à savoir de 1,5 point de pourcentage (de 2,6 % en 2012 à 1,1 % en 2013) puisque la baisse du prix des carburants n'a pas d'incidence sur l'évolution de l'indice santé.

### 3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour le secteur public est intervenu en novembre 2012. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique ont été adaptés à hauteur de 2 % à l'augmentation du coût de la vie, respectivement en décembre 2012 et janvier 2013. L'indice pivot actuel (122,01) ne serait pas dépassé en 2013.

### 3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

#### 3.3.1. Évolution du coût salarial

A la mi-janvier 2011, les interlocuteurs sociaux ont conclu un projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012. Ce projet n'a pas été approuvé par l'ensemble des interlocuteurs sociaux, mais a néanmoins été mis en œuvre par le gouvernement. L'arrêté royal<sup>14</sup> prévoyant que les négociations salariales pouvaient donner lieu, au-delà de l'indexation et des augmentations barémiques, à une hausse salariale de 0 % en 2011 et de 0,3 % en 2012 est entré en vigueur au 1er avril 2011. La marge salariale définie a été respectée puisque les salaires conventionnels se sont stabilisés en 2011 et ont progressé de 0,2 % en 2012. Partant des données les plus récentes des comptes nationaux, la hausse du salaire horaire brut avant indexation est estimée à 0,1 % en 2011 et 0,3 % en 2012. L'écart par rapport à la croissance des salaires conventionnels (0,1 point de pourcentage sur deux ans) implique une faible dérive salariale positive.

Compte tenu de l'indexation des salaires, la croissance du salaire brut nominal a atteint 2,6 % en 2011 et 3,1 % en 2012. Puisque les réductions de cotisations patronales n'ont que modérément progressé en 2011 et ont même légèrement décliné en 2012, le taux de cotisations patronales au sens strict<sup>15</sup> a augmenté sur les deux années. Toutefois, la croissance des coûts salariaux horaires en 2011 n'a pas dépassé 2,2 % compte tenu d'une diminution des primes de licenciement par rapport à 2010, ce qui a entraîné une baisse du taux de cotisations patronales au sens large<sup>16</sup>. En 2012, les primes de licenciement sont à nouveau réparties à la hausse. Leur impact sur les cotisations patronales imputées a partiellement été

<sup>14</sup> Voir Moniteur belge du 1er avril, p. 21574-21576.

<sup>15</sup> A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

<sup>16</sup> Cotisations patronales légales, extralégales et imputées en pour cent de la masse salariale brute.

compensé par une baisse du nombre de prépensionnés. Au final, la croissance du coût salarial horaire en 2012 (3,2 %) a été légèrement supérieure à la croissance des salaires horaires bruts.

**Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand**  
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2009	2010	2011	2012	2013
Accord interprofessionnel <sup>a</sup>					
Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup>	0,6		0,0	0,3	0,0
Réalisations/Perspectives					
Croissance du coût salarial horaire nominal	2,6	0,8	2,2	3,2	1,3
- Indexation	2,7	0,5	2,5	2,8	1,5
- Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup>	-0,6	0,2	0,1	0,3	0,0
- Cotisations patronales totales <sup>c</sup>	0,5	0,0	-0,4	0,1	-0,2

a. Un accord interprofessionnel a été conclu seulement pour la période 2009-2010. Pour la période 2011-2012, la marge salariale pour les salaires conventionnels a été fixée par arrêté royal.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Afin de renforcer la compétitivité de l'économie belge, le gouvernement a instamment plaidé auprès des interlocuteurs sociaux, dans le cadre des négociations interprofessionnelles 2013-2014, pour qu'aucune hausse de salaire ne soit consentie au-delà de l'indexation et des hausses barémiques. Actuellement, il semble peu probable que les interlocuteurs sociaux signent un accord interprofessionnel pour la période 2013-2014. Par conséquent, tout porte à croire que le gel des salaires sera fixé par arrêté royal. Le gouvernement prévoit toutefois une revalorisation des salaires minimums. Cette exception n'a pas d'incidence sur la croissance des salaires horaires bruts avant indexation vu le poids limité de ces salaires minimums dans la masse salariale totale.

Parallèlement au ralentissement de l'inflation, l'indexation des salaires serait inférieure en 2013 par rapport à 2012. Par conséquent, l'augmentation des salaires horaires bruts nominaux ne dépasserait pas 1,5 %. La croissance des coûts salariaux horaires nominaux pourrait encore être plus faible (1,3 %) étant donné que les cotisations patronales augmentent moins rapidement que les salaires bruts. Cela s'explique à la fois par la progression sensible des réductions de cotisations patronales (qui influencent les cotisations légales à la baisse) et par une nouvelle baisse du nombre de prépensionnés (qui freine la progression des cotisations imputées).

### 3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Le plan de relance adopté à l'été 2012 et surtout l'enveloppe budgétaire affectée aux réductions de charges salariales dans le cadre de la concertation interprofessionnelle pour la période 2013-2014 feraient augmenter les réductions de cotisations patronales de 347 millions en 2013. En effet, la majoration de la réduction forfaitaire générale, la réforme du bonus travailleurs âgés (une extension nette résultant de plus de moyens pour les salaires faibles et moyens, et de la suppression du bonus pour les salaires élevés), le renforcement de la composante bas salaires de la réduction structurelle et des réductions spécifiques pour les premières embauches et les groupes à risques stimulent le recours aux réductions de cotisations patronales. De plus, des réductions majorées de cotisations patronales sont prévues pour les travailleurs réguliers à contrat fixe du secteur horeca. En revanche, des économies sont réalisées suite à la suppression du bonus jeunes, qui s'adressait à tous les jeunes de moins de 29

ans percevant un faible revenu, et à l'octroi de conditions moins généreuses pour les prestations à temps partiel.

**Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages**  
en millions d'euros

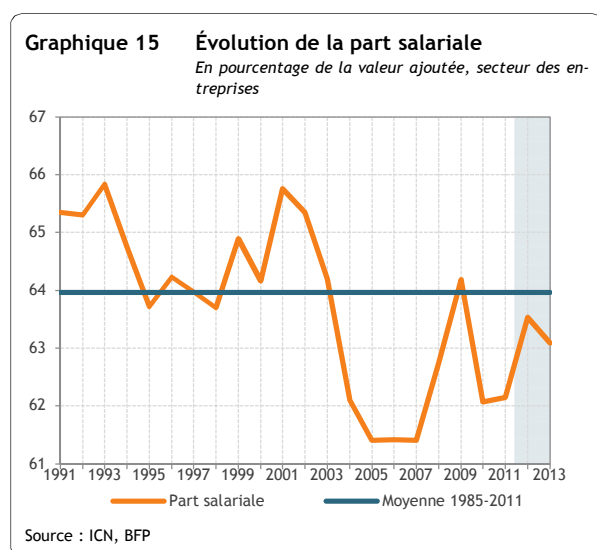
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réductions de charges patronales	4779	4917	4722	4867	5001	4906	5253
Subventions salariales, dont	2425	3088	3788	4873	5613	5745	5645
- activations	239	254	230	362	638	463	270
- titres-services	653	883	1051	1231	1424	1639	1638
- travail de nuit et en équipe - heures supplémentaires	677	775	846	1035	1099	1126	1140
- réduction générale	54	205	470	890	933	961	979
Total en faveur des employeurs	7204	8004	8509	9740	10614	10651	10898
Réductions de cotisations personnelles	651	699	690	708	740	705	818

En 2013, les subventions salariales diminueraient de 100 millions. En dépit d'une série de mesures de transition destinées à orienter à partir de 2012 certains travailleurs win-win vers un emploi s'inscrivant dans le plan Activa et l'introduction en 2013 de stages subventionnés appelés "stages de préactivation", les subventions d'activation passeraient de 463 millions en 2012 à 270 millions en 2013. Les subventions salariales pour les titres-services stagneraient compte tenu de la baisse d'un euro de la subvention par titre-service et d'un ralentissement de la croissance de la demande pour ce type de prestations.

La réforme du bonus à l'emploi découlant des mesures de relance adoptées en 2012 et de la concertation interprofessionnelle pour la période 2013-2014 contribueraient, en 2013, à une progression de 113 millions des réductions de cotisations sociales personnelles.

### 3.3.3. Évolution de la part salariale

La part salariale<sup>17</sup> a progressé jusqu'à 63,5 % en 2012 (contre 62,1 % en 2011) suite à la croissance négative de la productivité horaire du travail et à l'augmentation des coûts salariaux horaires avant indexation. De plus, l'indexation salariale a dépassé la progression du déflateur de la valeur ajoutée. En 2013, chacun des trois déterminants évoluerait à l'inverse. Toutefois, la part salariale ne fléchirait que jusqu'à 63,1 %.



l'augmentation des coûts salariaux horaires avant indexation. De plus, l'indexation salariale a dépassé la progression du déflateur de la valeur ajoutée. En 2013, chacun des trois déterminants évoluerait à l'inverse. Toutefois, la part salariale ne fléchirait que jusqu'à 63,1 %.

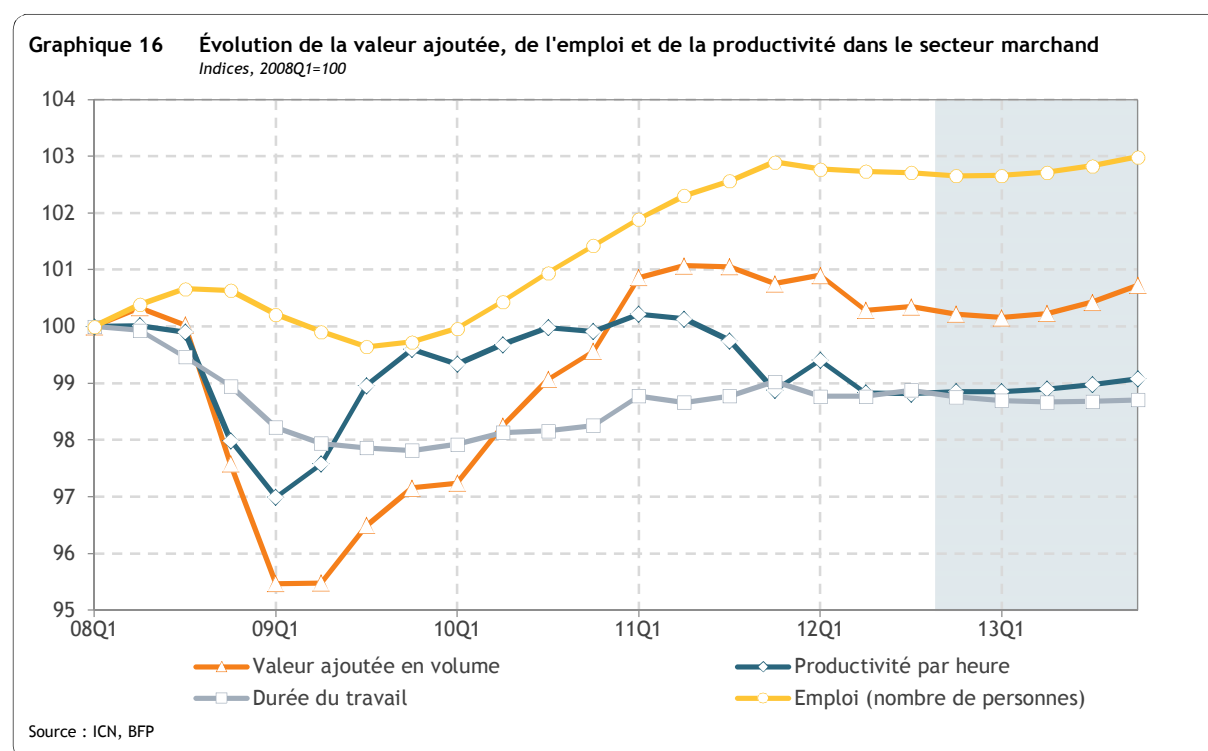
Au cours des dernières années (surtout de 2006 à 2011), on a observé une forte progression des subventions salariales (cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 15.

<sup>17</sup> Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.



## 4. Marché du travail

Le graphique 16 présente les déterminants de l'évolution de l'emploi marchand sous forme d'indice. On constate ainsi qu'au premier trimestre 2011, la valeur ajoutée du secteur marchand avait surmonté l'effondrement consécutif à la crise financière. Toutefois, l'activité économique a stagné au cours des quatre trimestres suivants, s'est nettement repliée au second trimestre de 2012 (-0,6 %) et a continué à se contracter au second semestre 2012. Cette année, la valeur ajoutée se stabiliserait au premier trimestre et croîtrait en moyenne de 0,2 % seulement à partir du deuxième trimestre. Sur base annuelle, la valeur ajoutée a encore progressé de 2,4 % en 2011, mais a reculé de 0,5 % en 2012 et devrait se stabiliser cette année.



Immédiatement après l'éclatement de la crise financière, la durée du travail et la productivité horaire dans le secteur marchand ont baissé sensiblement. La productivité horaire a recommencé à croître dans le courant de l'année 2009, mais a à peine progressé en 2010 malgré une reprise soutenue de l'activité économique. De plus, le repli conjoncturel enregistré depuis le deuxième trimestre de 2011 a entraîné une nouvelle chute de la productivité horaire qui – compte tenu des faibles perspectives de croissance – ne devrait pas être compensée dans le courant de l'année. Fin 2013, la productivité horaire ne devrait toujours pas avoir renoué avec son niveau d'avant-crise. En moyennes annuelles, la productivité horaire s'est stabilisée en 2011, a baissé de 0,8 % en 2012 et devrait à nouveau stagner cette année.

La durée du travail s'est redressée beaucoup plus lentement que la productivité horaire et a continué à augmenter sur l'ensemble de la période 2010-2011. Le ralentissement conjoncturel actuel semble avoir un impact limité sur la durée du travail moyenne. De même, l'augmentation du nombre de chômeurs temporaires est beaucoup moins soutenue que durant la période qui a suivi la crise financière. Leur

nombre était passé de 32 400 ETP en 2008 à 60 600 en 2009, alors que la progression n'a pas dépassé 5 100 ETP en 2012. La poursuite de l'augmentation du nombre d'emplois titres-services (voir ci-après) exerce un impact négatif structurel sur l'évolution de la durée du travail. Par contre, les mesures qui, depuis le début 2012, limitent l'accès au crédit-temps partiel, ont un effet à la hausse. Compte tenu de ces évolutions divergentes, la durée du travail devrait légèrement diminuer (-0,1 %) au premier trimestre de cette année pour ensuite pratiquement se stabiliser. Sur base annuelle, la durée moyenne du travail a augmenté de 0,7 % en 2011, est restée constante en 2012 et diminuerait légèrement (-0,1 %) cette année.

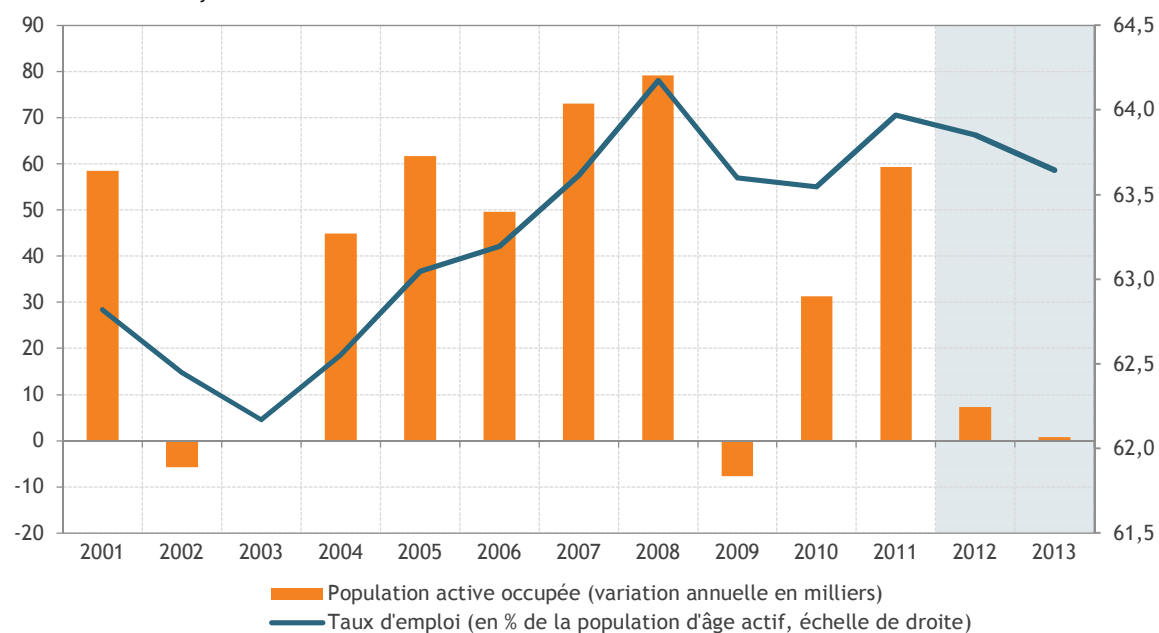
L'emploi dans le secteur marchand a connu une forte croissance au cours de la période 2010-2011. Au premier trimestre 2012, celle-ci a toutefois marqué un arrêt suite au ralentissement conjoncturel. Depuis, on enregistre une croissance légèrement négative chaque trimestre. Une reprise modérée devrait se dessiner dans le courant de cette année et soutenir la croissance de l'emploi qui atteindrait progressivement 0,15 % au quatrième trimestre. En moyenne annuelle, l'emploi marchand a progressé de 1,7 % en 2011, et grâce à un effet de report positif, de 0,3 % en 2012. Cette année, la croissance annuelle tomberait à 0,1 %.

Toutefois, la croissance de l'emploi reste relativement élevée en comparaison avec celle de l'activité économique. La productivité par tête n'a progressé que de 0,7 % en 2011, s'est contractée de 0,8 % en 2012 et augmenterait à peine (0,1 %) en 2013. L'augmentation continue du nombre d'emplois titres-services est l'un des facteurs de cette croissance intensive en main-d'œuvre du secteur marchand en 2011 et de la persistance d'une hausse du nombre d'emplois marchands en 2012 et 2013 en dépit du ralentissement conjoncturel. Les premiers signes d'un ralentissement de la croissance de ce type d'emplois semblent toutefois se manifester. En effet, le nombre d'emplois titres-services a encore progressé de 11 700 unités en 2011, contre seulement 6 600 unités l'an dernier. Cette année, la progression se limiterait à 5 900 unités. L'"activation renforcée" sur la période 2010-2011 a sans doute aussi contribué à renforcer l'intensité en emplois de la croissance. Sous l'impulsion de cette mesure, le nombre de bénéficiaires de l'ensemble des systèmes Activa a augmenté respectivement de 12 000 unités en 2010 et de 28 300 unités en 2011. La suppression de l'activation renforcée a induit, en 2012, une baisse de 17 400 unités du nombre de bénéficiaires d'une allocation Activa. En 2013, leur nombre devrait continuer à diminuer (de 13 100 unités), même en tenant compte des 10 000 nouveaux stages d'insertion à créer pour les personnes quittant l'école, stages que le gouvernement prévoit de mettre en place dans le cadre de sa politique de relance.

L'emploi dans les administrations publiques et l'enseignement s'est stabilisé en 2011 (+400 unités), a diminué de 3 400 unités l'an dernier et continuerait à baisser cette année (-1 000 unités) en raison du non-remplacement partiel des départs naturels dans la fonction publique fédérale. D'autre part, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire (-1 000 unités) au profit de l'emploi titres-services.

Au total, alors qu'elle avait encore sensiblement progressé (+59 300 unités) en 2011, la population active occupée n'a augmenté que de 7 300 unités en 2012 et d'à peine 800 unités cette année sous l'effet du ralentissement conjoncturel, de la diminution de l'emploi public et du ralentissement de la croissance de l'emploi titres-services.

**Graphique 17** Évolution de l'emploi et du taux d'emploi  
Moyennes annuelles



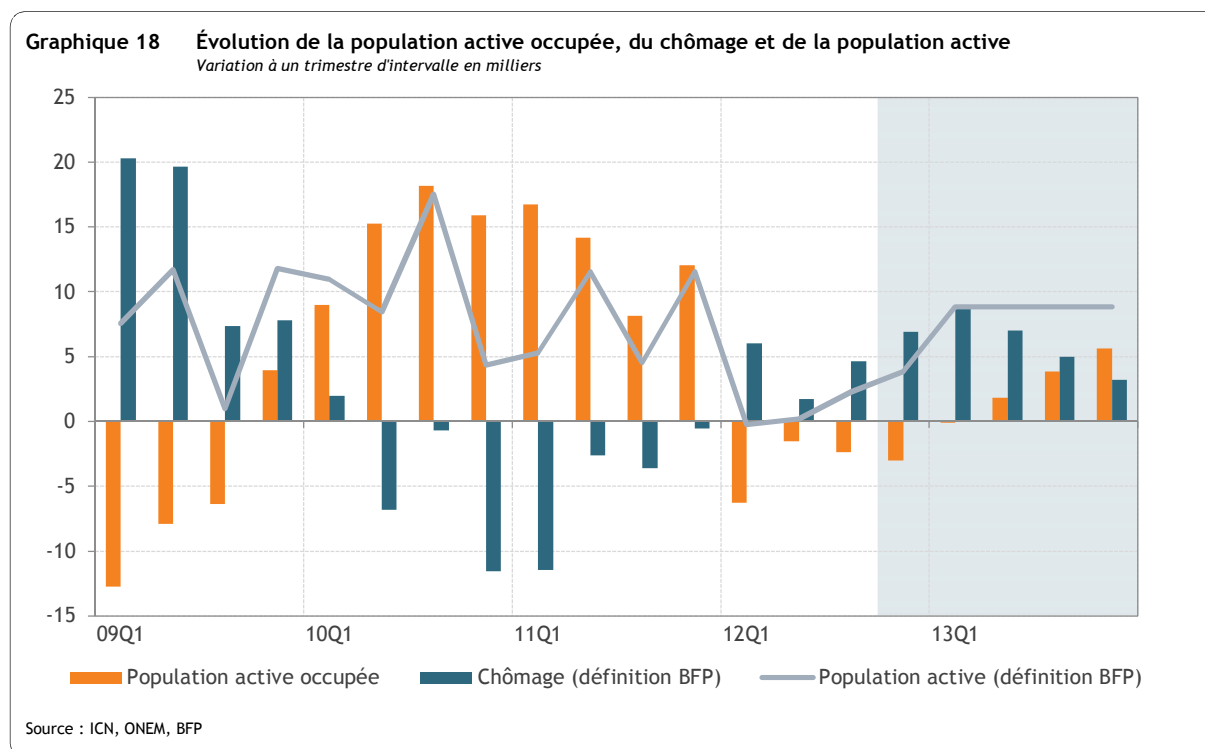
En 2011, le taux d'emploi est passé de 63,5 % à 64 % en dépit de la progression significative de la population d'âge actif (+45 300 unités). L'an dernier, la croissance de la population d'âge actif a été réduite de moitié (+24 900). Cette perte de dynamique démographique est attribuable pour un tiers au fait que des cohortes plus denses atteignent l'âge de 65 ans. Pour le reste, elle s'explique par un recul de l'immigration nette dû à l'expiration de la campagne de régularisation collective et au durcissement des critères de regroupement familial. La croissance de la population d'âge actif serait également limitée en 2013 (24 800 unités). Néanmoins, la progression de la population active occupée serait insuffisante pour stabiliser le taux d'emploi. Ce dernier a fléchi à 63,9 % l'an dernier et passerait à 63,6 % cette année.

La population active<sup>18</sup> a connu une croissance soutenue jusque et y compris 2011 sous l'impulsion d'évolutions démographiques. Cette année-là, la progression a atteint 33 300 unités même si le taux d'activité global s'est maintenu pratiquement au même niveau. Cette stabilité du taux d'activité, observée depuis 2007, cache des tendances contrastées selon les âges. Dans les catégories d'âge plus jeunes (15 à 24 ans), le taux d'activité baisse de manière structurelle. Dans le groupe d'âge moyen (25 à 49 ans), l'évolution des taux d'activité (mesurée sur la base de chiffres administratifs) semble également subir une pression à la baisse probablement en raison de contrôles plus stricts du comportement de recherche d'emploi des chômeurs indemnisés. En revanche, dans les catégories d'âge plus élevées, la participation au marché du travail continue d'augmenter sensiblement, principalement parmi les femmes.

En 2012, la population active n'a progressé que de 15 900 unités. Ceci s'explique d'une part par la perte de dynamique démographique mentionnée ci-avant. D'autre part, le taux d'activité global a également légèrement diminué (de 72,7 % à 72,6 %), ce qui s'expliquerait à nouveau, au vu des premières données,

<sup>18</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

par des évolutions (parfois très) négatives des taux d'activité parmi les moins de 50 ans. Pour 2013, il faut tenir compte des effets des mesures structurelles en matière d'emploi décidées par le gouvernement au début 2012 (limitation de l'accès au crédit-temps à temps plein et à l'interruption de carrière à temps plein ; durcissement des contrôles du comportement de recherche d'emploi des bénéficiaires d'une allocation d'insertion ; durcissement des conditions d'accès à la prépension à temps plein<sup>19</sup> par le biais de nouvelles CCT ; relèvement de l'âge d'accès à la retraite anticipée et renforcement des conditions de carrière exigées). Ces mesures permettraient d'accroître, en 2013, l'offre de travail de quelque 10 000 unités. L'impulsion démographique restant presque aussi soutenue que l'an dernier, la hausse de la population active pourrait atteindre 26 200 unités, le taux d'activité global grimpant à 72,7 % sous l'effet notamment des nouvelles mesures.



Les faibles gains de productivité et la baisse des taux d'activité dans les classes d'âge plus jeunes expliquent pourquoi le chômage<sup>20</sup> a, à ce jour, progressé moins rapidement que ce que l'on pouvait anticiper vu le ralentissement conjoncturel. L'augmentation, à première vue, marquée du chômage au premier trimestre 2012 s'explique en grande partie par une modification du mode d'enregistrement des demandeurs d'emploi par le VDAB<sup>21</sup>. En réalité, le chômage n'a progressé de manière sensible qu'à partir du troisième trimestre. C'est au premier trimestre de cette année que la progression serait la plus nette, après quoi le rythme de progression à un trimestre d'intervalle fléchirait.

<sup>19</sup> Désormais appelée " régime de chômage avec complément d'entreprise ".

<sup>20</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi et les chômeurs âgés).

<sup>21</sup> Depuis janvier 2012, les demandeurs d'emploi qui acceptent un emploi intérimaire ne sont plus immédiatement radiés, mais uniquement s'ils ont au moins travaillé 10 jours à la fin du mois. Par conséquent, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'environ 6 000 unités par rapport à l'ancienne méthodologie. Jusqu'à présent, nos chiffres pour le chômage et la population active n'ont pas été épurés de ce changement de méthodologie. C'est pourquoi la hausse sous-jacente de la population active en 2012 serait encore environ de 6 000 unités inférieures par rapport à la situation susmentionnée.

En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs a diminué de 26 000 unités en 2011, le taux de chômage passant ainsi de 12,5 % à 12 %. L'an dernier, la hausse du chômage a été limitée à 8 500 unités et le taux de chômage a atteint 12,1 %. Néanmoins, le nombre de chômeurs complets indemnisés (en ce compris les chômeurs âgés) a continué à reculer cette année (-9 900 unités), en raison du glissement entre les chômeurs indemnisés et les chômeurs non indemnisés consécutif à la réforme du système des allocations d'attente<sup>22</sup> (allongement du stage d'attente). En 2013, le chômage devrait progresser de 25 400 unités et le taux de chômage grimperait jusqu'à 12,5 %. Le taux de chômage harmonisé utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) a fléchi à 7,2 % en 2011, est remonté à 7,4 % en 2012 et atteindrait 7,6 % cette année.

---

<sup>22</sup> Dorénavant : "allocation d'insertion".

## Annexe

- Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers
- Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
- Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume
- Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
- Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
- Tableau B.5. Situation sur le marché du travail
- Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail
- Tableau B.6. Compte des particuliers
- Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers
- Tableau B.8. Compte des entreprises
- Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

**Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers***Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2010	2011	2012	2013
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	11,3	5,4	1,4	2,3
<b>Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)</b>	-2,2	0,5	-1,5	1,6
<b>Taux de change de l'euro en dollar</b> (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	132,7	139,2	128,6	134,5
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en euros) (3)	6,5	0,5	1,5	0,3
Energie (Brent: USD par baril)	79,5	111,3	111,7	110,5
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,8	1,4	0,6	0,4
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,3	3,9	3,2	2,8

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

**Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants***En milliards d'euros*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	188,45	194,69	198,60	201,65
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	86,36	90,09	92,91	95,66
Formation brute de capital fixe	71,11	76,41	78,28	78,57
a. Investissements des entreprises (1)	44,01	49,13	50,72	51,27
b. Investissements des pouvoirs publics	5,77	6,34	6,62	6,20
c. Investissements en logements	21,33	20,94	20,95	21,10
Variation de stocks	2,13	4,08	1,30	1,32
Dépenses nationales totales	348,05	365,27	371,09	377,20
Exportations de biens et services	284,53	311,93	318,73	322,75
Importations de biens et services	276,46	307,37	313,03	315,67
<b>Produit Intérieur Brut</b>	356,12	369,84	376,80	384,27
<b>Revenu National Brut</b>	363,14	373,89	381,07	388,63

(1) Y compris indépendants et ISBL

**Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume***Taux de croissance*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,7	0,2	-0,7	0,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,7	0,8	0,6	0,9
Formation brute de capital fixe	-1,4	4,1	-0,2	-1,3
a. Investissements des entreprises (1)	-3,2	8,6	0,6	-0,4
b. Investissements des pouvoirs publics	-3,1	5,3	2,5	-7,4
c. Investissements en logements	3,1	-5,3	-3,0	-1,6
Variation de stocks (2)	0,3	0,6	-0,4	0,0
Dépenses nationales totales	1,7	1,8	-0,7	0,1
Exportations de biens et services	9,6	5,5	0,6	0,5
Importations de biens et services	8,9	5,6	0,0	0,4
Exportations nettes (2)	0,7	0,0	0,5	0,1
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>2,4</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,2</b>
Revenu intérieur brut réel	1,2	0,7	-0,4	0,4
<b>Revenu national brut réel</b>	<b>3,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,4</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

**Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses***Taux de croissance*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,0	3,1	2,7	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,9	3,5	2,5	2,1
Formation brute de capital fixe	1,7	3,2	2,7	1,7
a. Investissements des entreprises (1)	1,6	2,8	2,6	1,5
b. Investissements des pouvoirs publics	2,9	4,3	1,8	1,2
c. Investissements en logements	1,6	3,7	3,1	2,4
Dépenses nationales totales	3,2	3,1	2,3	1,5
Exportations de biens et services	4,7	3,9	1,6	0,7
Importations de biens et services	6,3	5,3	1,8	0,4
Termes de l'échange	-1,6	-1,3	-0,3	0,3
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>
<i>Pro memoria:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	3,9	3,5	2,0	1,2
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,2	1,1	1,1	1,0
(a1) Coûts salariaux par unité produite	-0,1	0,8	1,0	0,4
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,1	-0,1	0,3	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	1,2	0,4	-0,2	0,5
(b) Coût des importations	2,7	2,4	0,8	0,2

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants



Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2010	2011	2012	2013
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	0,8	2,2	3,2	1,3
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	0,0	1,8	3,3	1,4
Coût salarial par personne	1,0	2,8	3,2	1,1
Salaire brut par heure effective	0,8	2,5	3,1	1,5
Salaire brut par personne	1,0	3,2	3,1	1,4
Indexation	0,5	2,5	2,8	1,5
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,2	0,1	0,3	0,0
Salaire brut par personne hors indexation	0,5	0,7	0,3	-0,1
Emploi (nombre d'heures)	1,1	2,5	0,1	-0,1
Emploi (nombre de personnes)	0,8	1,8	0,2	0,0
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (2)</b>	1,9	4,7	3,4	1,1
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	1,9	5,1	3,3	1,4
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	34,8	34,3	34,4	34,1
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,9	25,0	25,2	25,0
Cotisations des salariés (4)	10,5	10,5	10,5	10,5
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	2,2	3,5	2,8	1,0
Inflation: indice santé	1,7	3,1	2,6	1,1
Indexation rémunérations secteur public	0,3	2,7	2,5	2,3
Indexation des prestations sociales	0,7	2,7	2,7	2,0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	2,5	2,4	-0,5	0,0
Emploi (nombre d'heures)	1,0	2,4	0,3	0,0
Productivité horaire	1,5	0,0	-0,8	0,0

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale: Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10895,6	10993,6	11075,0	11155,6
I.bis Population d'âge actif	7179,7	7225,0	7249,9	7274,7
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5679,4	5744,1	5809,6	5864,1
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5216,2	5249,5	5265,4	5291,6
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4483,3	4544,9	4552,6	4553,3
(a) Salariés	2916,6	2968,2	2974,0	2972,7
(b) Indépendants	726,0	735,6	740,9	744,0
(c) Emploi public	840,7	841,1	837,7	836,7
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	79,2	76,9	76,5	76,5
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	653,8	627,7	636,3	661,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	564,6	544,7	559,2	589,7
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	89,2	83,1	77,1	72,0
Taux de chômage (VI)/(III)	12,5	12,0	12,1	12,5
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,7	72,7	72,6	72,7
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	63,5	64,0	63,9	63,6
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,3	7,2	7,4	7,6

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

**Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail**  
*En milliers (moyennes annuelles)*

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10895,6	10993,6	11075,0	11155,6
I.bis Population d'âge actif	7179,7	7225,0	7249,9	7274,7
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5679,4	5744,1	5809,6	5864,1
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	195,3	192,2	186,9	184,3
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	9,9	9,0	8,3	7,4
- Dispenses pour reprise d'études	21,6	21,6	22,1	23,0
- Interruptions complètes de carrière (2)	24,7	24,3	23,3	22,3
- Prépensions conventionnelles à temps plein	120,3	119,2	115,0	112,7
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,9	18,1	18,1	18,8
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5216,2	5249,5	5265,4	5291,6
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4483,3	4544,9	4552,6	4553,3
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	379,9	417,4	402,9	379,8
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	52,6	52,5	51,7	51,1
- Activation	85,4	116,8	101,4	85,7
** Agences locales pour l'emploi	4,0	3,2	2,5	2,0
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa' (5)	61,7	90,0	72,6	59,5
** Réintégration de chômeurs âgés	13,1	17,4	20,1	18,0
** Programme de transition professionnelle	5,2	4,9	4,8	4,8
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	240,9	247,0	248,7	242,0
- Prépensions à temps partiel	0,6	0,7	0,7	0,6
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,4	0,4	0,3	0,3
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	79,2	76,9	76,5	76,5
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	653,8	627,7	636,3	661,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	564,6	544,7	559,2	589,7
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	89,2	83,1	77,1	72,0
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,4	28,1	28,2	28,3
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	49,5	35,9	41,0	42,1
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	4,3	-16,7	-4,6	13,2

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	327,61	336,26	346,48	352,54
1. Excédent net d'exploitation	10,29	10,10	10,29	10,37
2. Revenu mixte	22,23	22,17	22,44	22,64
3. Rémunération des salariés	187,71	195,79	202,25	205,33
Salaires et traitements bruts	138,01	144,19	148,60	151,00
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	37,10	38,61	40,04	40,48
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	12,60	12,99	13,61	13,85
4. Revenus nets de la propriété	30,54	28,52	28,15	28,11
Intérêts reçus	10,70	10,74	10,04	9,30
Intérêts payés (-)	3,47	3,71	3,33	2,91
Revenu distribué des sociétés	14,83	13,02	12,80	12,80
Autres	8,48	8,47	8,64	8,92
5. Prestations sociales	69,56	72,65	76,25	79,04
6. Autres transferts courants nets	3,81	3,97	4,04	4,12
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,46	3,06	3,06	2,93
<b>b. Emplois</b>	306,34	317,51	325,93	331,55
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	45,40	47,65	49,14	50,69
2. Cotisations sociales, dont:	72,48	75,18	78,19	79,21
Cotisations sociales effectives	59,88	62,19	64,58	65,37
Cotisations sociales imputées	12,60	12,99	13,61	13,85
3. Consommation finale nationale	188,45	194,69	198,60	201,65
<b>c. Epargne nette</b>	21,27	18,75	20,55	20,99
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	0,68	0,62	0,63	0,61
<b>b. Emplois</b>	12,09	11,18	11,37	11,66
1. Formation brute de capital fixe	22,89	22,68	22,74	22,92
2. Consommation de capital fixe (-)	13,13	14,00	14,49	15,06
3. Impôts en capital	2,49	2,67	3,05	3,72
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,08	-0,07	-0,07	-0,07
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,12	-0,19	0,07	0,07
6. Autres transferts en capital à payer	0,04	0,09	0,07	0,08
<b>III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement</b>	9,86	8,19	9,80	9,94
en % du PIB	2,77	2,21	2,60	2,59

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

	2010	2011	2012	2013
<i>Taux de croissance</i>				
<b>Revenu primaire brut</b>	-0,2	-0,6	-0,1	0,1
<i>a. Salaires, dont:</i>	0,1	1,2	0,6	0,3
Entreprises	-0,2	1,5	0,7	-0,1
Etat	0,7	0,9	0,4	1,5
Travailleurs frontaliers	2,1	-5,4	0,6	0,0
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-0,7	-1,7	-0,6	0,5
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-0,7	-0,2	0,2	1,4
Revenu mixte	-0,7	-3,3	-1,4	-0,4
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	-0,8	-9,4	-3,9	-1,4
Intérêts reçus	-13,3	-2,7	-8,9	-8,5
Intérêts payés (-)	-17,1	3,9	-12,6	-13,8
Revenus distribués des sociétés	1,4	-14,8	-4,3	-1,3
<b>Distribution secondaire des revenus</b>				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	-0,4	1,3	2,0	2,3
Prestations sociales	-0,4	1,3	2,2	2,4
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	0,3	0,6	1,3	0,1
Cotisations sociales effectives	0,3	0,7	1,1	0,0
Cotisations sociales imputées	0,6	0,0	2,2	0,6
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	3,8	1,8	0,4	1,9
<b>Revenu disponible brut des particuliers</b>	-1,2	-0,8	0,1	0,6

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

En milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	36,74	37,18	33,88	34,59
1. Excédent net d'exploitation	42,50	45,01	41,07	42,24
2. Cotisations sociales	12,37	12,22	12,59	12,67
Cotisations effectives à charge des employeurs	6,60	6,59	6,76	6,82
Cotisations à charge des salariés	2,24	2,27	2,32	2,38
Cotisations sociales imputées	3,53	3,36	3,50	3,48
3. Revenus nets de la propriété	-18,48	-19,55	-18,76	-19,14
4. Autres transferts courants nets	0,36	-0,51	-1,01	-1,19
<b>b. Emplois</b>	22,51	23,80	25,63	26,46
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	10,13	11,57	13,04	13,79
2. Prestations sociales	8,90	9,15	9,53	9,73
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,37	5,79	6,02	6,26
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,53	3,36	3,50	3,48
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,47	3,07	3,07	2,94
<b>c. Epargne nette</b>	14,24	13,38	8,26	8,13
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	3,31	4,42	3,45	3,57
<b>b. Emplois</b>	3,25	8,35	6,25	5,38
1. Formation brute de capital fixe	42,46	47,39	48,93	49,45
2. Consommation de capital fixe (-)	42,16	43,99	45,31	46,72
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,45	0,44	0,61	0,78
4. Variation des stocks	2,20	4,15	1,37	1,39
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,31	0,35	0,66	0,48
<b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>	14,29	9,46	5,45	6,32
en % du PIB	4,01	2,56	1,45	1,64

**Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde**  
En milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Emplois</b>	283,12	317,45	323,04	326,75
1. Importations de biens et services	276,46	307,37	313,03	315,67
2. Rémunération des salariés	2,17	2,34	2,42	2,47
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,69	1,76	1,81	1,83
4. Revenus nets de la propriété (-)	2,67	-0,03	0,07	0,11
5. Autres transferts courants nets	2,63	3,01	2,81	3,77
6. Cotisations sociales	2,09	2,17	2,24	2,28
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,74	0,77	0,81	0,84
<b>b. Ressources</b>	293,87	321,31	328,46	332,63
1. Exportations de biens et services	284,53	311,93	318,73	322,75
2. Rémunération des salariés	7,52	7,56	7,81	7,93
3. Subventions	0,69	0,62	0,62	0,62
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,22	-0,23	-0,19	-0,20
5. Cotisations sociales	0,73	0,79	0,81	0,83
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,62	0,65	0,68	0,70
<b>c. Solde des opérations courantes</b>	10,75	3,86	5,42	5,88
<b>II. Opérations en capital</b>	-0,44	-0,56	-0,78	-0,87
1. Transferts nets en capital	-0,29	-0,47	-0,28	-0,37
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0,15	0,09	0,50	0,50
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b>	10,31	3,30	4,64	5,01
en % du PIB	2,90	0,89	1,23	1,30